

Rapport de langues vivantes A

Durée 3 heures

ALLEMAND

Rappel des modalités de concours de l'épreuve d'allemand en PT LVA. Il s'agit d'une épreuve de 3h qui consiste à rédiger en allemand et en 450-500 mots la synthèse de cinq documents récents. Les cinq documents sont trois textes et deux autres types de documents (image, schéma, bande dessinée, graphique, tableau de chiffres ou de statistiques).

Le sujet d'allemand PT de la session 2023 reposait sur trois textes, une image et un graphique de statistiques à analyser. La problématique de cette année concernait le métavers, la réalité virtuelle, la réalité augmentée et leurs conséquences sociétales et professionnelles pour l'avenir. Ce sujet impliquait de se projeter dans l'avenir sur la base de cinq documents récents.

METHODOLOGIE

La méthodologie de l'exercice de synthèse est globalement maîtrisée, mais quelques points restent à optimiser, comme le traitement équivalent de tous les documents. En effet, certains documents sont plus analysés que d'autres. C'est le cas des trois textes qui tous les ans sont beaucoup plus traités que les images ou les tableaux de statistiques. Cela donne une très mauvaise impression de la copie car cela laisse penser à l'examineur que le candidat n'a pas les mots pour analyser l'image et le tableau. On peut croire, en effet, que le candidat sait reformuler ou paraphraser sur la base du vocabulaire des textes proposés mais ne sait pas innover lexicalement sur la base de l'image et du tableau de statistiques. La copie est alors déséquilibrée et perd des points.

On rappelle qu'il est interdit de faire des copiés-collés des documents. Il est possible de citer entre guillemets un texte, mais seulement très ponctuellement et de façon très brève

Par ailleurs, une synthèse se construit. Il ne faut pas négliger la structure du document, ce qui implique d'avoir un plan bien pensé, répondant à la problématique annoncée. Cet aspect fait souvent défaut et est fortement pénalisé. Il ne faut pas négliger les formules introductives, de transition et de conclusion, qui soulignent la structure de la copie. Enfin, il est important de ne pas conclure en deux phrases. L'introduction et la conclusion sont deux parties de la synthèse qui ne peuvent être bâclées, car elles déterminent la première et la dernière impression que donne la copie.

Comme tous les ans, quelques copies n'ont pas proposé de titre à la synthèse. C'est une absence qui génère un malus dans le comptage des points. De même, les copies qui ne font pas le calcul du nombre des mots sont pénalisées. La pénalité est encore plus grande pour les copies qui n'ont pas assez de mots ou en ont trop. Le jury apprécie les décomptes intermédiaires du nombre de mots exprimés soit par des points, soit par des barres, qui permettent de contrôler rapidement le comptage final de tous les mots. Un décompte tous les 25 ou 50 mots est une bonne option.

La synthèse s'inscrit dans un cadre très rigoureux qui implique un plan, une logique construite sur le contenu des documents à étudier, et des formules narratives de construction du récit.

Il est très mal vu de faire des fautes d'allemand dès le titre. Une relecture très attentive devrait permettre d'éviter certaines coquilles impardonnables qui pénalisent la copie dès l'entrée.

Cette année encore, le jury déplore la détérioration de l'écriture. Certaines copies sont littéralement illisibles, quand elles ne sont pas de véritables torchons pleins de ratures. Le jury se réserve le droit de sanctionner très durement les copies illisibles et de compter une faute à

chaque mot si l'écriture n'est pas comprise. Les déclinaisons des adjectifs et des articles étant très importantes grammaticalement en allemand, tout mot incompris car illisible est compté comme étant grammaticalement faux, ce qui peut faire chuter conséquemment la note finale. Il est essentiel de soigner son écriture, d'éviter les ratures et de bien distinguer les « m » des « n », nuance essentielle en allemand. Dans le doute, le jury tranche en faveur d'une faute.

LANGUE

La richesse lexicale, la variation dans les vocables, la sophistication syntaxique, les tournures idiomatiques sont un vrai plus d'un point de vue stylistique : les meilleures copies ont d'ailleurs un excellent niveau de langue tant sur le plan lexical, stylistique, syntaxique que grammatical en général. La maîtrise parfaite des verbes forts permet également cette richesse stylistique. Les plus mauvaises copies ne maîtrisent ni les règles basiques de grammaire, ni les verbes forts et n'ont pas de vocabulaire ; réviser ces aspects est plus que souhaitable avant le concours.

Comme tous les ans, ont été fortement pénalisées les erreurs d'articles sur des mots qui devraient être connus de très longue date comme « Zeit », « Zukunft » ou « Vergangenheit », « Gegenwart », « Gesellschaft », etc. Il est impardonnable de ne pas connaître le genre de ces mots-là.

Pour finir sur une note positive, le jury se réjouit d'avoir pu lire cette année encore de très belles copies et ne saurait que trop encourager les candidates et candidats à lire les rapports de jury des années précédentes pour optimiser les travaux rendus.

ANGLAIS

I) Présentation du sujet

Le sujet donné cette année portait sur les jeux du Commonwealth (et, incidemment, sur le Commonwealth) et plus particulièrement sur la pertinence et le bien-fondé de l'existence de ces jeux. Il s'agissait ici de confronter les candidats à une réalité géopolitique singulière qui soulève des questions importantes pour le monde contemporain, et notamment dans la sphère anglophone.

Cinq documents différents étaient soumis aux candidats pour cette épreuve de synthèse : trois textes de nature journalistique caractérisés par une subjectivité marquée et des contextes de publication divers, une photographie officielle, ainsi qu'une carte, dont le jury regrette l'exploitation souvent très partielle.

La question posée invitait les candidats à définir ce que sont les jeux du Commonwealth et le Commonwealth, et à mettre en évidence les différents regards qui peuvent être portés sur ceux-ci, ce qui impliquait de distinguer à la fois les défis auxquels les jeux du Commonwealth et le Commonwealth font face, mais aussi la capacité de renouvellement du Commonwealth, notamment à travers les jeux. Les meilleurs candidats ont ainsi su faire le lien entre le questionnement autour des jeux du Commonwealth et la question de l'existence du Commonwealth lui-même., et présenter de façon nuancée plusieurs des enjeux principaux : l'héritage impérial et colonial que représentent le Commonwealth et les Commonwealth Games, la place du Royaume-Uni (voire de la monarchie britannique), la capacité du Commonwealth et des Commonwealth Games à se réinventer et à avoir un impact positif sur les pays qui en sont membres.

Un écueil pour les candidats était de traiter le sujet sans aborder la remise en cause du Commonwealth lui-même ou encore de ne pas identifier les points de vue exprimés dans les différents documents.

II) Compréhension des documents et traitement du sujet

La très grande majorité des candidats a bien compris les enjeux principaux du dossier (difficultés rencontrées par les Commonwealth Games, intérêt de ceux-ci et efforts pour se renouveler). Si le lien entre Commonwealth et Commonwealth Games a souvent été perçu et utilisé, un certain nombre de copies ne l'a pas établi du tout. Par ailleurs, la place du Royaume-Uni au sein du Commonwealth, les enjeux autour du statut du monarque et l'aspect historique étaient des idées centrales pour le dossier et étaient attendus par le jury, mais n'a pas été abordé par tous les candidats. Enfin, les enjeux liés au Commonwealth dans le contexte post-Brexit n'ont été traités que dans une minorité de copies

Le jury a relevé des confusions fréquentes entre Commonwealth et Commonwealth Games, ou l'utilisation de façon indifférente de « Commonwealth » et « Empire », voire de l'utilisation de termes « colonies » pour faire référence au contexte présent. Outre une mauvaise appréhension des enjeux du dossier, cela révèle de graves lacunes civilisationnelles chez certains candidats (on rappellera ici que le temps des colonies est révolu et que le Royaume-Uni n'est plus une puissance coloniale, le processus de décolonisation ayant eu lieu au cours du XXe siècle, même

si l'on peut considérer qu'il se poursuit aujourd'hui à certains égards). La confusion faite entre l'Angleterre (« England ») et le Royaume-Uni (« United Kingdom ») n'est pas non plus acceptable à ce niveau. Enfin, il est important que les candidats puissent faire des distinctions fines : les confusions entre *republic* et *democracy* ou entre *homosexuality* et *gay marriage* relèvent d'un manque de maîtrise des définitions sur le plan conceptuel.

Le jury regrette en outre l'utilisation excessive en introduction ou en conclusion (souvent en ouverture) de la mort de la reine Elizabeth II et l'avènement du roi Charles III. Il s'agissait d'une dimension très secondaire du dossier.

Il est à noter que la bonne compréhension du dossier supposait ici d'accorder une attention particulière aux points de vue et à leur articulation : un travail d'identification des sources et des auteurs était un préalable nécessaire à une compréhension complète des documents. Les questions suivantes peuvent guider les candidats dans cette démarche : qui est l'auteur ? d'où s'exprime-t-il (quel est son statut, en tant que quoi s'exprime-t-il) ? y a-t-il un lien entre l'identité ou le statut de l'auteur et le contenu du document ? quand le document a-t-il été publié ? quel est le contexte géographique dans lequel il a été publié ? les points de vue s'opposent-ils ? se complètent-ils ? se répètent-ils ?

Document 1

Ce document est une contribution de Nicole W. Forrester pour *The Conversation*. L'auteur est une athlète canadienne, membre du conseil d'administration de Commonwealth Sport Canada.

Un nombre non négligeable de copies a rebaptisé la publication *The Conversation* au lieu de *The Conversation*, ce qui envoie un très mauvais signal au correcteur. On ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent cette publication, mais on peut leur reprocher de ne pas être rigoureux et de ne pas savoir recopier exactement le titre d'une source.

Nicole W. Forrester défend ici l'intérêt des Jeux du Commonwealth, tout en en dressant en partie l'historique (qui devient un argument de défense). Le caractère subjectif était à relever dès le titre, qui exprime clairement le parti pris développé.

Document 2

Il s'agissait ici d'un article publié dans *The Guardian* dans lequel le journaliste sportif Andy Bull met en évidence les défis auxquels les Jeux du Commonwealth font face, leurs contradictions, et souligne le rôle prédominant – et la place à part – du Royaume-Uni au sein de ce système. La thèse principale du document est que les jeux sont d'un autre temps et ne sont pas en phase avec le monde contemporain. Il était bienvenu que les candidats relèvent l'origine britannique du document pour la mettre en relation avec son contenu.

Document 3

Cet article de Victoria Crow, correspondante au Royaume-Uni pour le site d'actualité australien news.com.au examine l'intérêt de l'existence du Commonwealth et ses perspectives d'avenir en montrant à la fois ce qui peut fonder sa pertinence et ce qui peut en constituer les limites. Là encore, la publication de ce document dans un média d'un troisième pays du Commonwealth (aisément identifiable grâce au document 5) pouvait être exploitée par les candidats.

Un contresens fréquent sur ce document a porté sur l'expression « ban on plastic drinking straws », là où certains candidats ont compris qu'il était désormais interdit de boire du plastique, il fallait comprendre que ce sont les pailles en plastiques qui sont désormais interdites.

Document 4

Cette photo de presse, publiée ici sur le site officiel du Comité international paralympique, illustre le lancement du « Queen's Baton Relay » par la reine Elizabeth II devant Buckingham Palace qui remet le *baton* à Kadeena Cox, athlète paralympique Kadeena Cox dans le cadre des jeux du Commonwealth de Birmingham de 2022.

Quelques confusions surprenantes dans la lecture de cette photographie ont été relevées, par exemple entre le prince Edward et le prince Charles. Certains candidats ont aussi affirmé que le *baton* était remis à Dame Louise Martin et non à Kadeena Cox.

Si certains candidats ont exploité ce document de façon tout à fait satisfaisante, le jury déplore ici la pauvreté de la lecture et de l'analyse d'image constatée dans certaines autres copies. Il importait de mettre ce document en lien avec l'idée d'inclusion et de diversité présente dans les documents 2 et 3. À cet égard, la source du document pouvait être utilisée, et il convenait de relever également le fait que l'athlète choisie était une athlète noire et paralympique. L'exploitation de cette photographie pouvait en outre servir à poser la question du Royaume-Uni au sein du Commonwealth et des Commonwealth Games : les officiels présents sont tous Britanniques, blancs et né à une période associée à une certaine vision de l'Empire et du Commonwealth. Le jury souhaite toutefois saluer l'utilisation pertinente qui a été faite du document par un nombre significatif de candidats, qui ont su l'analyser avec pertinence et le mettre en lien avec les autres documents pour questionner la réalité de la promotion de la diversité affichée par les Commonwealth Games, les liens entre les différents pays membres du Commonwealth et l'unité prétendue de celui-ci autour de valeurs communes.

Comme lors de la session 2022, on rappellera ici qu'il est important d'interroger le document iconographique et de ne pas se contenter de le décrire ou d'y faire référence. Ainsi, il importait bien sûr que les candidats mettent en évidence ce qui était illustré (le titre était à cet égard très explicite et devait guider les candidats dans leur approche du document), mais aussi qu'ils se posent les questions suivantes : quelle est l'intention du photographe ? Quelle est la portée d'une telle image compte-tenu de la source dans laquelle elle a été publiée ? Quels sont ses destinataires ? Quel est l'effet créé par le cadre ? Qui est visible et qui ne l'est pas ? Qui est mis en valeur et qui ne l'est pas ? Quel rapport entre l'image elle-même et le titre ?

Document 5

Il s'agissait ici d'une carte (*map*) du globe sur laquelle figure en détail les membres et anciens membres du Commonwealth, classés selon leur statut et leur aire géographique, agrémentée de quelques informations factuelles sur le Commonwealth. Le titre posait explicitement la question du devenir de ces pays au sein du Commonwealth après la mort de la reine Elizabeth

Le document 5 n'était ni une infographie (*infographic*), ni une photographie (*photograph*), ni un graphique (*graph*) et ce n'était pas seulement une image (*picture*).

Il s'agit du document le moins bien utilisé et le moins bien compris du dossier. Si l'intérêt de ce document était de fournir plusieurs informations factuelles et une représentation graphique de la réalité du Commonwealth, il était attendu des candidats qu'ils utilisent au moins l'idée que les pays qui ont quitté le Commonwealth sont peu nombreux et que plusieurs ont rejeté ce retrait par référendum.

Les contresens à déplorer sur ce document sont divers, et pour certains inquiétants quant au manque de bon sens qu'ils révèlent chez certains candidats : pour certains, il s'agissait d'une

carte des pays qui avaient le plus suivi les événements en lien avec la mort de la reine Elizabeth II dans les médias ; pour d'autres, deux pays étaient devenus des républiques en raison de la mort d'Elizabeth II ; pour d'autres encore que c'est une carte des pays qui ont décidé de ne pas reconnaître Charles III comme chef d'état ; certains ont enfin affirmé que la reine Elisabeth II est morte car certains pays ont quitté le Commonwealth (!).

III) Méthode

Avant même d'envisager les exigences de la méthode, le jury souhaite ici attirer l'attention des préparateurs et des futurs candidats sur la nécessité de faire preuve de soin et de rigueur dans la rédaction de la copie. Le rapport de la session 2022 avait indiqué que les conventions d'usage devaient être respectées, le jury le rappelle ici avec force : les titres d'ouvrage, de périodiques ou d'œuvres d'art doivent être soulignés ; les titres d'articles, de chapitres, ou de parties d'œuvres doivent figurer entre guillemets. Les mots doivent être écrits en toutes lettres en dehors des abréviations courantes (comme « the UK » pour « the United Kingdom »), les abréviations créées par les candidats sont proscrites (comme « the CG » ou « the CWG » pour « the Commonwealth Games »). La multiplication des ratures, renvois à l'aide d'astérisques, passages recouverts de correcteur n'est pas acceptable dans une copie de concours.

Une tendance à ne pas mentionner les documents du tout dans le développement a été relevée dans les copies de cette session. S'il semble admissible de tolérer cette pratique ponctuellement dans la mesure où le document source de chaque idée est très clairement identifiable, ce n'était pas le cas dans les nombreuses copies concernées. On ne peut donc que conseiller aux candidats de faire systématiquement référence aux documents de façon explicite.

Il est regrettable que certains candidats rendent des copies inachevées, voire très incomplètes, d'autant plus que le début de synthèse rendu s'avère parfois prometteur. Ces copies sont pénalisées par un malus plus ou moins important selon le nombre de mots utilisés, et l'absence de décompte éventuelle fait également l'objet d'une pénalité. La gestion du temps à consacrer aux différentes étapes menant à la rédaction fait partie de l'exercice et ne doit pas être négligée.

Le jury souhaite ici alerter futurs candidats et professeurs de classes préparatoires sur l'inflation constatée des écarts faits aux attentes méthodologique de l'épreuve, qui sont systématiquement pénalisés et peuvent être très préjudiciables à certains candidats, notamment lorsqu'ils se cumulent.

- Le nombre de copies dans lesquelles le décompte des mots est absent (109) est en nette hausse, alors qu'il avait baissé lors de la session 2022 (89).
- Le nombre de titres omis est toujours beaucoup trop élevé : 120 lors de cette session, ce qui est proche de la moyenne des cinq dernières sessions, un nombre anormalement haut.
- Enfin, comme l'an dernier, le jury s'inquiète d'un nombre encore plus élevé de copies dans lesquelles un document est escamoté (souvent le document 5) : 120 pour cette session.

Il s'agit purement et simplement de non-respect des attendus de l'épreuve, ce qui témoigne d'un manque de sérieux et de rigueur et ne peut être toléré.

Il est rappelé ici que tous les documents sont d'égale importance, comme mentionné ci-dessus, que les documents iconographiques doivent également faire l'objet d'une analyse afin d'en

dégager des idées pertinentes pour la synthèse, et que l'omission d'un document est fortement pénalisée.

Titre

Quelques bons titres, pertinents et percutants, ont été relevés par le jury :

- Long live the Commonwealth Games?
- Commonwealth Games: does the British Empire strike back?
- Is the Commonwealth outdated?
- Should the Commonwealth Games disappear with Queen Elizabeth II?
- The Commonwealth Games: between old values and modernity
- Games over?
- Happy Commonwealth Games! And may the odds be ever in your favour!
- The Commonwealth Games: too little in “common”, too much “wealth” required
- Commonwealth Games – time to drop the baton?

Une nette tendance à la formulation de titres farfelus voire tout à fait absurdes et dénués de sens a été observée. On rappellera ici que le jury attend avant tout des candidats qu'ils formulent un titre qui reflète leur bonne compréhension de la thématique principale du dossier. Le jury saura apprécier un titre formulé de façon intelligente ou amusante s'il témoigne d'une finesse d'analyse chez le candidat, mais il ne s'agit en aucun cas de chercher à tout prix l'originalité ou le jeu de mots au détriment de la clarté ou de la pertinence, comme dans les exemples suivants :

- The come-on wealth Games
- The come-out-wealth Games
- The drama Queen around the Commonwealth Games
- The Commonwealth Game of Thrones

Plan et structuration des idées

Le jury a eu la satisfaction de lire des synthèses dont le plan était simple mais efficace, et souhaite saluer les candidats, nombreux, qui ont su rédiger une synthèse cohérente, dans laquelle apparaissait une réelle progression et dont les parties étaient équilibrées.

Cependant, dans un trop grand nombre de copies, le plan utilisé pour répondre à la problématique a été très binaire (I) les aspects positifs de l'organisation des Commonwealth Games pour le Commonwealth, II) les aspects problématiques et polémiques). L'étendue des idées présentes dans le dossier ne pouvait se déployer dans ce type de plan et une troisième partie était systématiquement nécessaire pour approfondir la réflexion : une troisième partie qui nuancait et traitait des perspectives d'évolution du Commonwealth et des Commonwealth Games rendait ce type de plan plus adapté au dossier proposé.

Un axe de travail des candidats pour les prochaines sessions est l'agencement des idées au sein des parties. Il est vivement recommandé aux candidats de formuler clairement l'idée principale de chaque partie/paragraphe dans une *topic sentence* claire. Il convient également d'éviter la juxtaposition des idées, qui doivent être articulées, ainsi que les tentatives de transition en fin de paragraphe, très maladroites.

Deux exemples de plan permettaient de traiter le sujet de façon fine, et ont été utilisés dans les meilleures copies ; l'un permet d'établir progressivement le lien entre les Jeux du

Commonwealth et le Commonwealth pour en dégager les enjeux, l'autre les met en lien dans chaque partie.

- I) The definition of the Commonwealth Games
 - II) All that glitters is not gold: to what extent are the Commonwealth Games still relevant today?
 - III) Behind the Commonwealth Games: is the Commonwealth still relevant? Do the Commonwealth Games epitomise bigger issues faced by the Commonwealth?
-
- I) What is the Commonwealth? What are the Commonwealth Games?
 - II) The Commonwealth and the Commonwealth Games are endowed with imperialism and are a target for criticism
 - III) The Commonwealth Games serve as a driving force for a Commonwealth that seeks a new direction

IV) Langue

La correction linguistique constitue l'un des critères d'évaluation principaux de l'épreuve, puisqu'elle représente vingt points sur cinquante.

Le jury souhaite féliciter ici le petit nombre de candidats qui rédigent dans un anglais fluide et clair, correct et riche sur le plan grammatical et, diversifié et précis sur le plan lexical. Les meilleures copies, dont le style est travaillé, témoignent même d'un grand sens de la langue.

Cependant, c'est désormais dans une majorité de copies que la maîtrise de la langue est nettement insuffisante, avec très peu de prise de risque, des structures simples uniquement et un répertoire lexical limité voire pauvre. Certaines copies témoignent à nouveau cette année d'un niveau de langue proprement catastrophique à certains égards, et notamment sur le plan grammatical. Ce qui semble relever d'une forme de négligence de la part des candidats, qui comptent sur l'examineur pour déchiffrer leurs idées, n'est aucunement acceptable. Des candidats au concours, a fortiori de futurs ingénieurs ou chercheurs, ne peuvent se contenter d'une maîtrise approximative de l'anglais, qui fait la part belle à l'ambiguïté voire aux contresens. Le travail sur la langue doit être une priorité des candidats et des préparateurs.

Vocabulaire

Des erreurs fréquentes sur le lexique de base de l'exercice ont été relevées encore cette année. Le jury rappelle ici que l'apprentissage du vocabulaire permettant de préciser la nature des documents susceptibles d'être proposés à l'étude des candidats est indispensable, et l'étude des documents 4 et 5 a révélé les lacunes des candidats à cet égard : **a graphic*, **a photographic*, **a photographie*, confusion *photography/photograph*, **an infography*, **a cartography*.

Il est attendu des candidats qu'ils soient en mesure de mobiliser des mots de liaison au service de la progression de la réflexion, et non de les plaquer sans les comprendre. On attend à ce niveau une maîtrise suffisamment étendue de ce lexique pour éviter les mots trop simples (*but*, *so*, *and* en tête de phrase) et les répétitions, trop souvent constatées (*moreover* comme unique mot de liaison d'addition, *however* comme uniquement mot de liaison de concession). Certains sont en outre souvent mal employés : confusion *hence/thus*, *at first/first*. L'annonce du plan doit être la plus légère possible et les calques sur le français (« *in a first part* », « *in a second part* »), très fréquemment relevés dans les copies de cette session, sont à éviter.

Dans l'ensemble, le lexique est trop pauvre et les fautes d'orthographe fréquentes, comme en témoigne le florilège relevé par le jury ci-dessous.

- Barbarismes : *to divide, to considerate, to questionise, relevancyness, to promouve, ethic* (adj.)
- Calques : *to expose, to affirm, to smell himself (=to feel!!), to know (= to go through) difficult times*
- Orthographe : *futur, nowadays, were (=where), tree (=three), an other, never the less, wicker (=weaker), heaven (=even), hold (=old)* et même *extend (=extent)*, pourtant donné dans l'énoncé ainsi que *Commohealth (=Commonwealth)*
- Confusions : *status/statue, to leave/to lift, economic/economical*

En outre, l'on attend à ce niveau un répertoire de verbes de parole ou d'opinion plus étoffé que les simples verbes *explain, say, speak about* et *tell*.

Grammaire et syntaxe

De très nombreuses fautes ont été faites sur la conjugaison et le domaine verbal :

- Des confusions dans l'emploi du présent simple et du présent en BE + -ING.
- L'utilisation du prétérit après *for/since*.
- La forme passive n'est pas maîtrisée (**homosexuality is not accepting by all countries*).
- L'antéposition erronée du verbe : **underlines the second article, *says The Guardian*. Rappelons que l'anglais n'admet que rarement la rupture de la chaîne verbe/complément.
- La forme interrogative (directe ou indirecte), qui semble être maîtrisée par une minorité de candidats : **Why couldn't he does it?, *Are these countries will stay in the Commonwealth?*
- Des erreurs quasi systématiques sur l'accord des verbes à la troisième personne du singulier.
- Les verbes irréguliers sont peu maîtrisés.
- Une tendance alarmante à l'utilisation exclusive du présent, les temporalités passée et future disparaissant intégralement.

Concernant le domaine nominal, les erreurs fréquentes ont porté sur :

- les accords au pluriel, quasi systématiques dans certaines copies : *city, pl. cities* et *country, pl. countries*
- la détermination : **Commonwealth Games, *Commonwealth, *values like the diversity, *in one hand, *the document 2;*
- les pronoms : confusion *his/its*, confusion *this/these*, reprise de *the document* par *he*

Sur le plan de la phrase complexe, les pronoms relatifs ont fait l'objet d'erreurs là aussi quasi systématiques dans certaines copies, *who* devenant un pronom relatif universel.

Enfin, des confusions sur les quantifieurs (*any/none*), les prépositions (**composed by, *interested of, *participate at*) et sur *as* et *like* (prépositions ou conjonctions) sont à déplorer.

Style

Le jury a eu le plaisir de constater que l'utilisation de la première personne du pluriel, sur laquelle il a attiré l'attention des candidats dans les rapports précédents, est moins fréquente. Cela est corrélé à une diminution des marques de subjectivité (et donc de la pénalité associée). Cependant, des formules maladroitement demeurent, comme *one will give an answer, one will first focus on*.

L'emploi des marques d'oralité et du registre familier doit être évité. Il est attendu des candidats qu'ils maîtrisent un anglais écrit acceptable, voire riche.

CONCLUSION

Nous souhaitons pour conclure insister sur trois points qui ont fait défaut dans les copies de cette année et dont les futurs candidats doivent se saisir : le respect des attendus de l'épreuve et le grand soin qu'il convient d'apporter à des copies de concours ; la correction de la langue qui doit être a minima intelligible, au mieux riche et variée ; la solidité de la culture des candidats concernant la sphère anglophone qui doit permettre une bonne appréhension du sujet. Comme chaque année cependant, nous nous réjouissons de trouver quelques bonnes copies alliant une langue riche et une compréhension manifeste de tous les enjeux du dossier.

ARABE

PRÉSENTATION DU SUJET

Les cinq documents qui constituent le corpus proposé à l'étude à la session 2023, portent sur l'émergence des réseaux sociaux à l'ère de la mondialisation, comme nouveaux outils de l'information et de la communication, un phénomène accentué par les activités des influenceurs et des créateurs de contenus.

Ainsi l'article 1, intitulé *Les influenceurs sur les réseaux sociaux... sont-ils des journalistes ?*, évoque la montée en popularité des réseaux sociaux sur le Web et comment celle-ci a rebattu les cartes des échanges d'informations et d'opinions, transformant chaque contenu en potentiel média ayant une influence. Les médias traditionnels ne sont plus les seuls intermédiaires et diffuseurs d'informations dans un espace médiatique où la désinformation inquiète et la confiance envers les médias se désagrège. Certains créateurs de contenus produisent justement un travail de journaliste. À l'inverse, certains journalistes flirtent avec les limites de l'influence en étant particulièrement présents sur les réseaux sociaux et en jouant parfois de leur image.

L'article 2, *Le phénomène des « influenceurs » sur les réseaux sociaux... Une méthode de marketing réussie ou une astuce pour tromper le consommateur ?*, souligne l'importance de l'influence marketing afin de donner de la visibilité et de développer l'activité d'une entreprise grâce aux recommandations d'influenceurs, que cela soit via les blogs ou les réseaux sociaux. Les blogs et les médias sociaux sont devenus peu à peu les canaux de communication privilégiés des marques, au travers de ces nouvelles stars. Cependant, les pratiques des influenceurs donnent ont parfois contribué à faire émerger des tendances commerciales trompeuses. Certains influenceurs oublient de préciser à leurs fans qu'ils sont soit rémunérés pour parler d'un produit soit en parlent après l'avoir reçu gratuitement.

L'article 3, *La « New Media Academy » et « Tik Tok » lancent leur partenariat en organisant la première session virtuelle pour les instances gouvernementales*, évoque la coopération entre la première académie numérique des Émirats arabes unis et le géant des médias sociaux TikTok. Apprendre à utiliser efficacement l'application de médias sociaux, qui compte plus d'un milliard d'utilisateurs dans le monde, fait partie du programme de cours de la New Media Academy. L'objectif est d'aider les créateurs de contenus arabes dans toute la région et pas seulement aux Émirats arabes unis. L'académie leur offre un certificat reconnu internationalement à la fin de sa formation, et ouvre la voie à une profession dans la création de contenu.

Cela fait écho au document iconographique 4, intitulé *L'exposition des enfants sur Tik Tok*. Cette caricature présente un influenceur pressé de tirer un avantage financier de ses publications, qui demande à son pédiatre de faire parler son bébé le plus tôt possible afin de le mettre en avant sur les réseaux sociaux.

Le dernier document iconographique, intitulé *Le monde des influenceurs de A à Z*, présente les différentes appellations données aux personnalités des réseaux sociaux célèbres : blogueurs, youtubeurs, booktubeurs, streameurs, fashionistas, tiktokeurs, influenceurs.

REMARQUES GENERALES

Nombre de candidats : **24**

La note maximale obtenue : **16,8**

La note minimale obtenue : **7,2**

Moyenne : **13,18/ 20**

Ces résultats très satisfaisants révèlent que les candidats sont au fait des attentes et exigences du concours. Aucun candidat n'est tombé dans le hors sujet complet. Une seule copie a présenté un travail illisible et incohérent.

Le jury tient à saluer le travail des professeurs qui ont su développer ces compétences chez leurs élèves, les accompagner dans l'apprentissage exigeant de l'analyse objective et de la compétence argumentative et surtout susciter un goût pour la lecture des articles de presse arabophone dont le dossier de synthèse donne toute la mesure.

Cette année, les vingt-quatre candidats se sont penchés sur ce dossier de synthèse pour en faire apparaître les nuances, confronter les documents et mettre en cohérence une argumentation qui montre d'une part comment une personne qui, en raison de sa popularité et de son expertise dans un domaine donné, peut être capable d'influencer l'opinion publique et les pratiques de consommation des internautes par les idées qu'elle diffuse, et d'autre part pourquoi l'information et la publicité ne font pas bon ménage.

Les questions posées constituent un parcours de lecture dans le dossier. Les compétences linguistiques, analytiques et méthodologiques des candidats leur ont permis, dans l'ensemble, de proposer des interprétations pertinentes et de rendre manifestes leurs qualités de rédaction, de structuration et de restitution des idées principales.

Titre et nombre de mots

Tous les candidats ont donné un titre à leurs productions. La majorité d'entre eux ont réussi à trouver des titres qui soulignent la portée générale et protéiforme du dossier. Il est nécessaire de s'atteler à trouver un titre pertinent à sa synthèse, car le titre montre la capacité des candidats à synthétiser et à percevoir l'essentiel du dossier.

Tous les candidats ont comptabilisé les mots de leurs synthèses. Néanmoins, une copie n'a pas respecté le nombre maximum de mots. Pourtant, le candidat le reconnaît et ajoute le commentaire suivant à la fin de son travail : « *talāt kalimāt. Iḡtiyāz al-'adad al-masmūh* » (503 mot. J'ai dépassé le décompte autorisé de trois mots). Le jury souhaite ici attirer l'attention des candidats sur le fait que les copies qui ne respectent pas l'intervalle entre 450 et 500 mots sont pénalisés.

Problématique

La plupart des candidats ont réussi à trouver une problématique qui met en évidence le grand pouvoir d'influence sur l'opinion publique des médias sociaux en tant que parfaite illustration de la mondialisation.

Une minorité de candidats a proposé des problématiques partielles : *Les raisons pour lesquelles les entreprises et les influenceurs collaborent ensemble sur les médias sociaux.*

Cinq candidats ont proposé une problématique mal explicitée. Cela s'est traduit par :

- Une synthèse dont la restitution est complète mais les idées sont juxtaposées, mal hiérarchisées et mal articulées.
- Une synthèse décousue marquée par les redites et la redondance.
- Une synthèse mal organisée et paraphrastique.

Les notes de ces synthèses oscillent entre 10 et 12. Il est impératif de construire la synthèse autour d'une problématique. Le degré de pertinence et de la justesse de la problématique induit par la suite la cohérence et la complétude de la synthèse dans son ensemble.

Restitution

Aucune idée étrangère aux documents ne doit s'immiscer dans la synthèse. Il ne s'agit nullement des idées ou opinions du candidat mais uniquement des idées qui traversent les documents proposés. Or, on trouve souvent dans les copies une idée, une tournure de phrase ou une prise de position qui trahit une subjectivité intrusive : « Les influenceurs possèdent la confiance des internautes car ils sont gentils... », « Tous les influenceurs retouchent leurs photos... », « Les Tiktokeurs sont devenus fous... ». Ces affirmations dont on ne trouve aucune trace dans le corpus proposé sont placées souvent en introduction ou en conclusion. Or, la subjectivité doit être bannie dans toutes les parties de la synthèse. Les documents proposés doivent être l'unique source qui alimente l'ensemble du travail.

Par ailleurs, la restitution ne doit négliger aucun des documents proposés. Le candidat doit opérer un va-et-vient constant entre les cinq documents afin d'extraire l'essentiel en rapport étroit avec la problématique choisie. Or certains candidats ont négligé totalement ou partiellement les deux derniers documents iconographiques et ont axé leur analyse sur les trois articles. Les documents iconographiques n'ont nullement une fonction illustrative ou ornementale. Ils s'intègrent parfaitement dans l'économie générale du corpus pour en comprendre la teneur générale.

Langue

De manière générale, les phrases simples et complexes sont maîtrisées et le lexique assez riche. Toutefois, on note un certain nombre de fautes de langue récurrentes, dues à une méconnaissance de la grammaire arabe. Cette carence pourrait être compensée par une lecture quotidienne, même pour un temps court, de la presse arabe internationale (*الشرق الأوسط*, *الحياة* *العربي الجديد*, ...) et, si possible, de romans ou extraits de romans contemporains.

Nous relevons les erreurs les plus courantes suivantes :

- La marque d'un nom au cas direct (*منصوب*) est généralement la *fatha* finale, mais cela peut être aussi :
 - . Un *أ* pour les « cinq noms » comme *أبو* père, *أخو* frère, *حمو* beau-père, *فو* bouche, *ذو* possesseur.
 - . ou une *kasra* pour le pluriel externe féminin.
- La *hamza* est une consonne à part entière. La particularité de cette consonne, écrite *ء* et transcrite ' est d'avoir le plus souvent besoin d'un support à l'écrit. Quant à l'*alif* de l'article *الـ*, il est un support d'une *hamza* qui disparaît lorsqu'il y a liaison. Cette *hamza* est dite instable (*hamzat al-waṣl*).
- La phrase nominale se compose de deux termes : le *mubtada'* (premier terme) et le *ḥabar* (information). Les deux se mettent au cas sujet si rien ne s'y oppose. La phrase nominale ne note pas le temps sauf si elle comprend le participe actif de certains verbes. Le temps peut être indiqué par le contexte ou par un complément de temps, sinon il s'agit du

présent. Cependant, si l'on veut situer nettement une phrase nominale dans le passé (ou dans le futur), on la fera précéder du verbe **كان (يكون)** comme exposant temporel, au temps voulu. À ce moment-là le *ḥabar* se met au cas direct.

Nous tenons à souligner que la copie qui a reçu la note la plus basse a été écrite dans une langue particulièrement défectueuse, au point que certains passages en étaient difficilement lisibles. La langue, comme le soulignent les rhétoriciens arabes, est le sens. Quand l'accès au sens est entravé par la qualité de la langue, cela nous incite à exhorter les candidats à accorder la plus grande importance à la langue qu'ils manient le jour du concours même s'il n'est nullement question de dissocier le contenu de la forme ou de prévaloir l'un au détriment de l'autre.

CONCLUSION

Bien que les prestations des candidats donnent globalement satisfaction, il est opportun que les futurs candidats redoublent de vigilance pour choisir la problématique appropriée, veillent à restituer fidèlement le contenu du dossier et soignent la qualité de la langue pour produire un récit clair et cohérent. L'amélioration des résultats des futurs postulants arabisants est à ce prix.

ESPAGNOL

PRESENTATION DU SUJET

Le dossier d'espagnol LVA 2023 abordait la question du débat identitaire à travers la date du 12 octobre encore bien problématique, tant en Espagne qu'en Amérique Latine.

24 candidats ont composé cette année. La moyenne des copies est de 10,30. On note qu'il a posé plus de difficultés dans la compréhension des documents ainsi que dans leur mise en relation.

Les copies étaient très hétérogènes, avec des notes de 0.8 à 17,6. 12 copies ont obtenu une note supérieure à 10 et 12 copies ont eu moins de 10.

Langue

Malgré quelques bonnes copies, on constate cette année que le niveau de langue est beaucoup moins soutenu que l'année précédente : une syntaxe lourde et répétitive, un vocabulaire pauvre et inexact, des erreurs d'accord et de genre des mots.

Au niveau grammatical, nous avons constaté bon nombre d'erreurs de base :

- Un mauvais usage entre Ser / estar
- Des erreurs de diphtongue des verbes : mostrar (muestro, as), encontrar (encuentro, as)
- Des erreurs d'accentuation : decidió (quand il s'agit de la 3^{ème} personne du prétérit), cómo ou en qué medida (quand il s'agit d'un interrogatif)
- Des erreurs d'accord entre sujet/verbe, entre substantif/adjectif
- De prépositions : Servir **PARA**, acercarse **A**, participar **EN**
- De formation des adverbes en espagnol : igualmente, recientemente
- Le A+ COD de personne : la foto representa **A** una persona, vemos **A** un hombre

Au niveau lexical, nous avons remarqué un lexique pauvre, notamment en matière de connecteurs logiques. « asimismo » « después » ont très souvent été répétés. Il serait bon d'enrichir son vocabulaire et varier les tournures utilisées. De plus, certains candidats n'ont pas été capables de bien recopier les termes utilisés dans les articles « los indígenas », « reivindicar », « América Latina », ...

Des barbarismes ont très souvent vu le jour et sont à bannir. Pour rappel, l'expression « mismo si / incluso si » n'existe pas !

Difficultés de méthodologie

Chaque année, on note que la difficulté majeure de l'exercice de synthèse reste la mise en cohérence des documents, l'organisation des idées et les liens à faire entre les arguments. La synthèse n'est pas un résumé de chaque document mais une réflexion à construire à partir de chacun d'eux. Il est également conseillé de soigner les transitions, souvent oubliées.

Reformulation

On a constaté cette année que certains candidats avaient fait une lecture superficielle des documents. Il est important de traiter tous les documents, de les mettre en perspective afin de pouvoir dégager le sens principal du corpus. Par conséquent, on attend du candidat qu'il soit capable de s'approprier les grandes idées du texte et soit capable de les reformuler à sa manière en utilisant un vocabulaire riche et varié ainsi qu'une syntaxe complexe.

Décompte des mots

2 candidats sur 24 ont eu des malus car ils n'avaient pas noté le nombre total de mots en bas de leurs copies.

Pour rappel, cet exercice est calibré dans un but d'équité mais également pour mesurer la capacité des élèves à comprendre, s'imprégner des documents, réfléchir autour d'un thème en particulier ; le projet final est rédiger une synthèse qui comprend entre 450 et 500 mots, il est donc essentiel de respecter cette partie de la consigne.

Titre

Cette année, on déplore le manque de qualité des titres proposés par les candidats. Certains ont pris des risques mais la qualité de leur langue les a empêchés de rendre leurs titres compréhensibles et pertinents. Il y a également eu un manque d'originalité, ce qui est regrettable étant donné que le titre donne le ton de la copie. On a remarqué que plusieurs titres n'ont pris en compte qu'une seule perspective du dossier : la vision partielle dont fait état le candidat dans ce cas souligne le manque de distance face à l'ensemble du corpus et une analyse trop superficielle. De la même façon, un titre tel que « *aere fresco para la Hispanidad* » est complètement hors sujet, sans parler du barbarisme.

3 candidats n'ont pas proposé de titre et ont eu un malus. 1 candidat a repris la problématique du corpus en guise de titre, **ce qui est également pénalisé.**

Il est important de rappeler aux candidats que ce titre est important à plusieurs niveaux :

- Il révèle la capacité du candidat à synthétiser l'idée principale du corpus.
- Il doit éveiller la curiosité du correcteur.
- Il fait état du potentiel créatif du candidat.

Problématique

4 candidats sont parvenus à reformuler habilement la problématique. La majorité des candidats se sont contentés de copier celle proposée sur le dossier. Reformuler ne signifie pas recopier la problématique en la synthétisant et/ou en inventant des mots comme « *en que medida la fecha del 12 de octubre representa un **plante** en la **image** del mundo **hispanico*** ». Cet exemple prouve le manque de distance flagrant par rapport à la question posée et les difficultés du candidat à s'exprimer dans une langue correcte.

L'exercice de la formulation de la problématique permet de juger la capacité du candidat à prendre du recul par rapport à celle qui est donnée sur le corpus en guise de « guidage » et à démontrer sa force d'argumentation et sa qualité d'interprétation.

Structure du devoir

Les introductions les plus concises ont été valorisées : une brève présentation des documents (et de leur nature), une reformulation de la problématique et une annonce de plan. Attention à bien respecter cet ordre dans un souci de cohérence et de logique.

L'annonce du plan permet au correcteur de comprendre l'objectif du candidat et son approche. Elle a souvent été oubliée.

Le développement de la synthèse doit mettre en lumière les différents documents à partir des divers arguments relevés. Force est de constater que quelques candidats ont choisi de faire un résumé des documents proposés. Pour rappel, le corpus sert de base de réflexion à partir d'un

thème précis. Il est important de bâtir une argumentation précise : les idées doivent s'enchaîner de manière logique et pertinentes. La fluidité et cohérence des idées mises en valeur par des connecteurs logiques sont des éléments très appréciés lors de la lecture et correction. Un argumentaire ne se décline pas forcément en 3 parties, ce dont certains semblent persuadés ; encore faut-il que ces 3 parties fassent sens. Il est important de privilégier la pertinence et l'équilibre des arguments à la quantité.

Les conclusions ont été, pour la plupart, simples et concises. Aucun point de vue n'a été suggéré. Cependant, certaines conclusions ont été bâclées, ce qui est regrettable car il s'agit d'un exercice de style qui se doit d'être respecté et rédigé en bonne et due forme, la conclusion parachevant le travail mené jusque-là.

Suggestion de plan

- I. El concepto de "hispanidad" : ¿ fomentar un neocolonialismo? (nacionalismo vs movimiento descolonizador)
- II. El 12 de octubre: un cambio de paradigma para la definición de una nueva realidad (→ la reivindicación de la diversidad cultural)
- III. Un vínculo complejo entre pasado/presente (deshacerse de los mitos, reconocer los errores del pasado y trabajar hacia una mayor inclusión, un reconocimiento de los indígenas)

ITALIEN

L'épreuve écrite de l'année 2023 de LVA portait sur la thématique de la mobilité *green* en Europe à travers l'analyse de 5 documents. 9 candidats se sont confrontés à cette analyse.

METHODOLOGIE

La méthodologie est généralement maîtrisée. Cependant, certaines synthèses montrent un manque de plan clair et défini ou négligent certains documents en leur consacrant seulement une petite partie de leur rédaction. Cela souligne un déséquilibre dans la présentation et l'analyse des concepts ainsi que de tous les éléments caractérisant les textes d'origine.

On remarque la présentation de certaines copies avec une graphie parfois approximative, ce qui rend la correction plus complexe et peut augmenter le nombre de fautes attribués à l'élève.

LANGUE

Les copies de cette session sont marquées par une diminution générale de la qualité de l'expression linguistique. A l'exclusion d'un petit nombre de copies dont la maîtrise de la langue est fluide et convaincante, la plupart des copies montrent une certaine pauvreté de lexique, une approximation grammaticale et un manque de relief dans l'utilisation de la syntaxe, ce qui produit une influence négative sur le style du texte et sur l'expression des contenus.

Si la syntaxe est souvent construite sur la base de l'exemple français, on remarque particulièrement une répétition fréquente des mêmes vocables, ce qui dénonce une pauvreté regrettable de vocabulaire. A cela s'ajoute un nombre particulièrement élevé d'erreurs classiques : l'approximation dans l'utilisation des accents, les doubles consonnes rarement respectées, le manque d'accord entre noms et adjectifs, l'utilisation des apostrophes avec les articles indéfinis masculins, la confusion relative aux pronoms et adjectifs relatifs et aux prépositions simples et articulées.

Pour finir, il faut souligner l'écart important de qualité existant entre les copies meilleures et les copies de qualité plus modeste. Les quelques textes bien rédigés offrent une lecture aisée et fluide avec un plan bien bâti et une logique limpide d'exposition des concepts.